

Lula assure que les tribunaux du Brésil interdisent au peuple de voter librement



Brasilia, 12 septembre (RHC)- L'ex-président du Brésil, Luiz Inacio Da Silva, Lula, a indiqué que les tribunaux du Brésil interdisent au peuple de voter librement pour changer la triste réalité du pays en empêchant sa candidature aux prochaines élections.

Dans une lettre lue au cours de la veillée « Lula Libre » par son ami et ex-avocat Luiz Eduardo Greenhall, l'ex-président brésilien a rappelé qu'il y a plus de 5 mois il a été injustement emprisonné sans avoir commis aucun crime et condamné par la presse bien avant d'être jugé.

Le fondateur du Parti des Travailleurs a considéré sa condamnation comme une farce judiciaire et comme une vengeance politique pour empêcher le projet de Brésil approuvé par la majorité à quatre élections consécutives et seulement interrompu en 2016 par un coup d'état parlementaire contre la présidente légitimement élue Dilma Rousseff.

Par ailleurs, la direction nationale de cette force politique a approuvé à l'unanimité la désignation de Fernando Jadad comme nouveau candidat présidentiel en remplacement de Lula.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/171489-lula-assure-que-les-tribunaux-du-bresil-interdisent-au-peuple-de-voter-librement>



Radio Habana Cuba